

**DELIBERATION N° 20\_42**

L'an deux mille -vingt, le six février à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT  
2019 DU BUDGET ANNEXE  
COOPERATIVE LAITIERE**

**Date de la convocation :** le 30 janvier 2020

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Votants : 31</p> <p><b>Résultat du vote :</b></p> <p>Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; Patrick FALCON, Martine MACHON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Jean Louis MONIN, Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER (Saint-Laurent du Pont) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Évelyne LABRUDE à Cédric MOREL – Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER</p>
--	--

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler qu'il présente :

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE**

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	17 128,50 €	26 000,00 €	8 871,50 €
	SECTION INVESTISSEMENT	16 869,77 €	25 000,00 €	8 130,23 €
<b>REPORTS</b>	Report en section de fonctionnement	0,00 €	16 147,46 €	16 147,46 €
	Report en section d'investissement	614,47 €	0,00 €	-614,47 €
	<b>TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)</b>	<b>34 612,74 €</b>	<b>67 147,46 €</b>	<b>32 534,72 €</b>
	<b>RESTES A REALISER</b>	<b>7 288,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-7 288,00 €</b>
<b>RESULTAT</b>	SECTION FONCTIONNEMENT	17 128,50 €	42 147,46 €	25 018,96 €
	SECTION INVESTISSEMENT	24 772,24 €	25 000,00 €	227,76 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>41 900,74 €</b>	<b>67 147,46 €</b>	<b>25 246,72 €</b>
	<b>EXCEDENT</b>		<b>25 246,72 €</b>	

**AFFECTATION DES RESULTATS**

	CC CŒUR DE CHARTREUSE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
	REPORT RESULTAT 2018		RESTES A REALISER 2019		
INVEST	-614,47 €	8 130,23 €	Dépenses 7 288,00 €	-7 288,00 €	227,76 €
FONCT	16 147,46 €	8 871,50 €	Recettes 0,00 €		25 018,96 €

**CONSIDERANT** que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE.**

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	- €
0 01-RI	reprise résultat inv	7 515,76 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	25 018,96 €

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 13 février 2020,

Le Président,

Denis SEJOURNE.

